

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	8
Votants	8
procuration	1

L'an deux mil vingt-trois le mardi 21 mars, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 17 mars 2023

Objet
N° 23/03/17
SUBVENTION * ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DE VALLORCINE

Présents Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Rachel ROUSSET, Madame Maryvonne ALVARD

Représentés Madame Guyonne FOURNIER donne pouvoir à M. Jérémy VALLAS

Absents excusés Madame Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance Monsieur François COUTAGNE

Monsieur Jean-François DESHAYES, 1^{er} adjoint, donne lecture des comptes de l'association Foncière Pastoral de Vallorcine dans le cadre d'une demande de subvention pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **décide** à l'unanimité d'allouer une subvention au titre de l'année 2023 comme suit :

AFP Vallorcine	1 800.00€
----------------	-----------

La somme de 1 800.00€ sera déduite du compte 20422 prévu pour une somme de 5 466.00€ au budget 2023.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE
Madame la Trésorière de SALLANCHES

Délibération exécutoire le

Affichage en mairie de Vallorcine du
Au

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance

Le Maire
Pour copie conforme

